

# Ville de Coaticook

## grille des usages principaux et des normes

	Usage dominant	Classes d'usages	Article de zonage	Zones						
				RTV-813	CONS V1-814	CONS V2-815	CONS V2-816	CONS V2-817	COMV-818	
USAGES	HABITATION	classe A - unifamiliale							•	
		classe B - bifamiliale							•	
		classe C - trifamiliale								
		classe D - multi. (moins de 10 log.)								
		classe E - multi. (10 log. et plus)								
		classe F - communautaire								
		classe G - mobile	art. 21.3							
	COMMERCE	classe A-1 spectacles, culture								•
		classe A-2 bars								•
		classe A-3 clubs sociaux								
		classe A-4 récréation intérieure		•						
		classe A-5 récré. ext. intensive	art.22.4	• [1]						
		classe A-6 récré. ext. extensive		•	• [2]	• [2]	• [2]	• [2]		
		classe A-7 récré. ressource								
		classe A-8 arcades								
		classe A-9 caractère érotique								
		classe B-1 bureaux								•
		classe B-2 services								
		classe B-3 vente au détail								•
		classe C-1 hébergement								• [4]
		classe C-2 gîte du passant								• [5]
		classe C-3 restauration								•
		classe C-4 casse-croûte								•
		classe C-5 résidence de tourisme								•
		classe D-1 poste d'essence								•
		classe D-2 station service	art. 22.3.2							•
		classe D-3 lave-autos								
classe D-4 vente de véhicules		art. 22.3.1								
classe D-5 pièces et acces.										
classe D-6 entretien		art. 22.3.2, 22.3.3								
classe E-1 const., terrassement										
classe E-2 vente en gros, transport										
classe E-3 para-agricole										
classe E-4 autres usages comm.										
classe E-5 mini entreposage										
INDUSTRIE	classe A	art. 23.2								
	classe B	art. 23.2								
	classe C	art. 23.2								
	classe D extraction	art. 23.3								
	classe E récupération, recv.	art. 19.6, 23.4								
	classe A-1 services gouv.									
PUBLIC ET INSTITUTIONNEL	classe A-2 santé, éducation									
	classe A-3 centres d'accueil									
	classe A-4 services culturels									
	classe A-5 sécurité, voirie									
	classe A-6 lieux de culte									
	classe B parcs, terrains de jeux		•	•	•	•	•	•	•	
	classe C équip. publics	art. 8.1.3								
	classe D infras. publiques		•	•	•	•	•	•	•	
AGRICOLE	classe A agriculture, forêt									
	classe B établissements d'élevage									
	classe C activités complé.		• [3]	• [3]	• [3]	• [3]				
	classe D formation agricole									
	classe E animaux domestiques	art. 24.4								
NOR-MES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	isolée		•	•	•	•	•	•	
		jumelée								
		en rangée								

# Ville de Coaticook

## grille des usages principaux et des normes

### Notes particulières

- [1] les activités nautiques sont également autorisées.
- [2] limité aux sentiers de randonnée et aux activités d'observation et de conservation de la nature.
- [3] limité aux cabanes à sucre accessoires à une érablière, conçues uniquement pour la production de sirop d'érable. Aucun service de repas ne doit être offert sur place.
- [4] limité aux établissements comportant un maximum de vingt chambres.
- [5] usage assujetti aux dispositions des articles 21.2 et suivants applicables aux usages complémentaires.

# Ville de Coaticook

## grille des usages principaux et des normes

		Article de zonage	Zones						
			RTV-813	CONS V1-814	CONS V2-815	CONS V2-816	CONS V2-817	COMV-818	
<b>NORMES (suite)</b>	<b>IMPLANTATION</b>	marge de recul avant min. (m)	art. 6.1.12	8	8	8	8	8	8
		marge de recul latérale min. (m)		3	3	3	3	3	3
		somme des marges de recul latérales min. (m)		6	6	6	6	6	6
		marge de recul arrière min. (m)		3	3	3	3	3	3
	<b>BÂTIMENT</b>	hauteur maximale (étage)		2	2	2	2	2	2
		hauteur maximale (m)		10	10	10	10	10	10
		façade minimale (m)		7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3
		profondeur minimale (m)		6,7	6,7	6,7	6,7	6,7	6,7
		superficie min. au sol (m ca)		55	55	55	55	55	55
	<b>RAPPORTS</b>	espace bâti/terrain max., bâtiment principal (%)		30		30	30	30	30
		espace bâti/terrain max. bâtiment accessoire (%)		10		10	10	10	10
	<b>AUTRES NORMES</b>	puits municipal	chap.18						
		zones à risque d'inondation	art. 19.2						
		zones de glissement de terrain	art. 19.3						
		lieu d'enfouissement sanitaire	art. 19.4						
		ancien dépôt	art. 19.5						
		terrain contaminé	art. 19.9						
		protection du patrimoine	chap.20						
		bande tampon	art. 23.2						
		sites d'extraction	art. 23.3						
PIIA				●	●	●	●		
<b>DIVERS</b>	<b>AMENDEMENT</b>	régl. 6-1-57-2 (2016), en vigueur 17 mai 2017		X	X	X	X	X	X
	notes particulières								